Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212900708-20260605-2026_035-DE

GWILER
GUILER-SUR-GOYEN

MAIRIE de GUILER-SUR-GOYEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :
01 juin 2026

AFFICHÉE LE :
01 juin 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 12
VOTANTS : 13

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 05 juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de GUILER-SUR-GOYEN, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mr Jacques CARIOU, Maire.

Etaient présents : Jacques CARIOU – Marthe BIGER – Patrice FAILLER Catherine MONNIER – Marie-Armelle GUELLEC – Guillaume GOURLAOUEN – Enzo BEAUNE – Fabrice TREMEAU – Jean-Jacques SAVINA – Anne MENNECHET – Hélène KERJEAN – Loriane LE BARS

Était absent et ayant donné pouvoir : Yan AUFFRET ayant donné pouvoir à Jacques CARIOU

Etaient absents et excusés : Johanna KERAVEC – Nadine L'ALLES

Secrétaire de séance : Anne MENNECHET

Délibération n° 2026 - 035

OBJET : Subventions aux associations – Exercice 2026

Lors de sa séance et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 400 € à l'association ESLG (Entente Sportive Landudec Guiler) pour l'année 2026.

Cette dépense sera imputée à l'article 65748.

Pour copie conforme au registre,
Le 05 juin 2026
Le Maire,
Jacques CARIOU

MAIRIE DE GUILER-SUR-GOYEN (Finistère)